



Ath

Sandrine CARPENTIER

065 / 76 96 33

Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00

sandrine.carpentier@epicura.be

Baudour

Deborah CATALDO

065 / 76 96 41

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

deborah.cataldo@epicura.be

Hornu

Alyson FLAMENT

065 / 76 96 52

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

alyson.flament@epicura.be



Rue L. Caty 136 - 7331 Baudour



www.epicura.be



078 / 150 170

Suivez-nous !



EpiCURA
mon hôpital



Ne pas jeter sur la voie publique - Mars 2024.

**Le service
social
en dialyse**

Editeur responsable : François Burhin - Rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

EpiCURA
mon hôpital

Les missions du service social

- Vous écouter, vous soutenir et vous accompagner dans votre maladie.
- Vous aider dans l'organisation de votre traitement de dialyse.
- Vous offrir un suivi lors de vos hospitalisations et vous aider dans l'élaboration de votre projet de vie selon l'évolution de votre situation médicale et/ou sociale.
- Vous orienter, servir de relais auprès des services extérieurs, selon vos besoins.
- Vous aider dans le choix d'une structure pour personnes âgées.
- Accompagner votre aidant proche.
- Vous guider dans l'organisation de votre traitement pendant vos vacances.
- Evaluer vos droits sociaux (reconnaissance et allocation d'handicap, carte de stationnement, maladie grave, AVIQ, BIM, tarif social,...) et assurer leur suivi administratif.

Le transport

- Privilégiez le véhicule personnel ou les transports en commun si vous êtes autonome.
- Faites appel au transport pour personnes à mobilité réduite si vous avez besoin d'aide pour vos déplacements (ex. : chaise roulante).
- Optez pour l'ambulance si le transport en civière est conseillé médicalement.

L'organisation des transports se réalise en collaboration avec votre mutuelle.

En ce qui concerne la dialyse, l'assurance obligatoire prévoit un remboursement quel que soit le moyen de transport.

Si vous faites appel à un service de transport, la facture doit être remise à votre organisme assureur.

Certaines mutualités prévoient également un remboursement dans le cadre de l'assurance complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact.

Collaboration avec les services extérieurs

- La Mutuelle
- Le Centre Public d'Action Sociale
- Les centres de coordination de soins et d'aides à domicile : vous proposent un accompagnement social basé sur la mise en place d'aides adaptées au domicile selon vos besoins. Ils peuvent vous aider à les coordonner.
- Association de défense des insuffisants rénaux (A.D.I.R.) : propose des séances d'information, une aide sociale adaptée, des activités et loisirs, de la documentation sur la maladie et bien d'autres services.
- Toute autre association en rapport avec votre état de santé (Ligue Alzheimer, Amis des Aveugles, Fondation Contre le Cancer,...)

Nous sommes là pour vous guider !
On vous aide à y voir plus clair !

